

MARCHES ZONE EURO

PAYS-BAS NYSE Euronext

- Indice : AEX 25 ⁽¹⁾
- Horaires : 9h00 – 17h35
- Adresse internet : www.euronext.com

BELGIQUE NYSE Euronext

- Indice : BEL 20 ⁽¹⁾
- Horaires : 9h00 – 17h35
- Adresse internet : www.euronext.com

ESPAGNE BOLSA DE MADRID

- Indice : IBEX 35 ⁽¹⁾
- Horaires : 9h00 – 17h30
- Adresse internet : www.bolsamadrid.es

ALLEMAGNE DEUTSCHE BÖRSE GROUP

- Indice : DAX 30 ⁽³⁾
- Horaires : 9h00 – 17h30
- Adresse internet : www.deutsche-boerse.com

ITALIE BORSA ITALIANA

- Indice : MIB 30 ⁽³⁾
- Horaires : 9h00 – 17h35
- Adresse internet : www.borsaitaliana.it

MARCHES HORS ZONE EURO

USA NYSE Euronext, NASDAQ

- Indice : DJ Industrial 30 ⁽²⁾
NASDAQ ⁽²⁾
- Horaires : 15h30 – 22h00 (soit 9h30 – 16h00 aux USA)
- Adresse internet : www.nyse.com
www.nasdaq.com

SUISSE SWISS EXCHANGE

- Indice : SMI 20 ⁽²⁾
- Horaires : 9h00 – 17h30
- Adresse internet : www.swx.com

GRANDE BRETAGNE LONDON STOCK EXCHANGE

- Indice : FTSE 100 ⁽⁴⁾
- Horaires : 8h15 – 18h15 (soit 7h15 – 17h15 en GB)
- Adresse internet : www.londonstockexchange.com

(1) Mise à jour en temps réel

(2) Différé de 15 / 20 mins

(3) Clôture veille

(4) Non diffusé

MODALITES DE PASSAGE D'ORDRE

• Code Valeur

Les valeurs sont reconnues avec le code ISIN : 12 caractères, les 2 premiers identifiant le pays de cotation. Exemple : Intel => US4581401001

• Cotations

Données disponibles	Places concernées
Carnet complet en temps réel (id valeur française)	- Pays-Bas - Belgique
Décalé de 15/20 minutes pour : - dernière transaction - premier, + haut, + bas, dernier - indice de référence du pays	- USA (Nyse, Nasdaq)
Uniquement en clôture veille ou « après 24h »	- Espagne - Allemagne - Italie - Suisse - Grande Bretagne

- **Limite**

Prix Marché (« best price ») ou Prix Limité.

La limite doit toujours être précisée dans la devise de la place où est négociée la valeur. Le change (pour les valeurs hors zone euros) et le règlement / livraison en euros sont ensuite effectués automatiquement.

- **Transmission d'ordres**

En cours de séance, après contrôle informatique des couvertures, les ordres sont immédiatement transmis au marché de la valeur concernée.

- **Couverture**

- Ouverture de position : calcul de la couverture engagée au passage de l'ordre
 - 1°) Couverture en espèces pour ordre Prix du Marché : 112.2%
 - 2°) Couverture en espèces pour ordre Limité : 102%
- Clôture de position : restitution de la couverture à l'exécution de l'ordre.

- **Réponse d'un ordre exécuté**

Réponse : environ 2 minutes

Certaines places de cotation appliquent des quotités (quantité minimum de titres par ordre). Les ordres passés avec des quantités hors quotité peuvent faire l'objet d'une réponse différée. Les rompus (quantité de titres hors quotité) peuvent être négociés au fixing pendant la séance ou bien à l'ouverture de la séance suivante, par exemple, suivant les places.

Ces informations figurent sur les sites internet de chaque pays concerné.

- **Intégration d'un ordre exécuté dans les rubriques de l'onglet « relevés » sur Internet**

- Hors zone euro => J+2 (achat ou vente des devises à J+1)
- Zone euro => J+1 (id valeur française)

- **Validité**

Marchés US et Europe : validité « Jour » uniquement.

- **Heure maximum de prise en compte d'un ordre**

L'heure maximum de prise en compte d'un ordre sur la séance en cours (du marché sur lequel l'ordre est à transmettre), pour chacune des places (suivant le pays) est fixée à 3 minutes avant l'heure de clôture réelle. Les ordres reçus après cette heure limite sont enregistrés pour la séance suivante.